

Note Méthodologique : plan de prévention des risques inondation

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Entreprises exposées aux risques hydrométéorologiques.
- Identifier, évaluer et maîtriser le risque d'inondation.
- Réduire l'impact sur la santé/sécurité et la continuité d'activité.
- Réponse proactive aux exigences réglementaires.
- Public cible: industrie, logistique, agroalimentaire, BTP; dirigeants/QHSE/sites/équipes; collectivités et gestionnaires d'infrastructures.

Point clé : La visite sur site est indispensable; la revue documentaire peut être conduite à distance; des ateliers participatifs favorisent l'appropriation des mesures.

Objectifs de la mission

- Prévenir les accidents liés aux inondations.
 - Protéger les personnes, les biens et les équipements.
 - Assurer la continuité des activités.
 - Anticiper les situations d'urgence par des procédures adaptées.
 - Renforcer la culture de prévention et respecter la réglementation.
 - Hiérarchiser les risques et déployer des actions de maîtrise efficaces.
-

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises/infrastructures situées en zones à risque d'inondation.
 - Audit initial: recensement des zones exposées et cartographie des installations.
 - Revue documentaire et conformité aux plans locaux et exigences réglementaires.
 - Plan d'action personnalisé et hiérarchisé (mesures techniques, organisationnelles, humaines; procédures d'alerte/crise).
 - Suivi de mise en œuvre, vérifications périodiques et actualisation des documents.
 - Formation des personnels et exercices pratiques.
 - Livrable principal: plan de prévention complet (diagnostic, analyses, plan d'action, rapport de recommandations).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
Diagnostic initial	État des lieux; recensement des zones exposées; analyse des historiques; identification des sources d'eau; cartographie	Diagnostic des vulnérabilités; cartographie des installations à risque
Analyse documentaire et réglementaire	Revue des plans/procédures internes; conformité aux plans communaux/intercommunaux; analyse des normes et obligations SST	Synthèse de conformité et des écarts
Recommandations et plan d'action	Plan d'action personnalisé; priorisation; mesures techniques/organisationnelles/humaines; procédures d'alerte/crise	Plan d'action hiérarchisé et opérationnel
Suivi et accompagnement	Assistance à la mise en œuvre; vérifications périodiques; actualisations; formations et exercices	Rapports de suivi; documents mis à jour; préparation renforcée

Étape 1 — Diagnostic initial

- État des lieux des zones exposées; analyse d'historiques et sources potentielles d'eau.
- Cartographie des installations sensibles et des vulnérabilités.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans/procédures internes et conformité aux plans locaux de prévention.
- Analyse des normes applicables et obligations de l'employeur en SST.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action priorisé et pragmatique.
- Mesures techniques/organisationnelles/humaines et procédures d'alerte/crise.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Assistance à la mise en œuvre; contrôles périodiques; actualisation continue.
- Formation des équipes et exercices pour renforcer la préparation.

Planning / durée / jalons

Bloc	Durée indicative	Format
Mission complète	Quelques semaines à deux mois (selon taille/complexité)	Mixte: sur site + à distance + ateliers participatifs
Diagnostic initial	Variable	Visite(s) sur site, état des lieux, cartographie
Analyse documentaire et réglementaire	Variable	À distance + échanges
Recommandations et plan d'action	Variable	Rédaction + ateliers

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de site.
 - Historiques d'inondations/incidents.
 - Rapports d'inspection.
 - Procédures internes et plans de prévention existants.
 - Documents réglementaires applicables; plans communaux/intercommunaux de prévention des risques naturels.
 - Normes de construction/sécurité et obligations de l'employeur en SST.
 - Visite sur site indispensable pour observer les conditions réelles.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de l'application du plan et vérifications périodiques de l'efficacité.
 - Actualisation des documents selon les évolutions réglementaires et les retours d'expérience.
 - Assistance à la mise en œuvre des actions prévues.
 - Formation des personnels et exercices pratiques pour renforcer la préparation.
 - Combinaison présentiel (site) et travail à distance; ateliers participatifs pour l'appropriation.
 - Conformité aux plans locaux de prévention des risques naturels et à la réglementation sectorielle.
-